

NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC
SUR LE DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION DES
INFORMATIONS FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT
INFORMATISE

Le service de la Vie Associative dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les relations avec les associations à but non lucratif régies par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les usagers du réseau des maisons des associations de la ville de Nice.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services municipaux et destinées à :

- constituer un répertoire des associations niçoises afin de correspondre régulièrement par courrier, mail ou téléphone avec les associations, mettre en ligne sur le site internet nice.fr un annuaire des associations, renseigner et orienter les administrés à la recherche d'une activité associative.

- informer le public des animations organisées par le service de la vie associative au sein du réseau des maisons des associations de la ville de Nice.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service de la vie associative.

Coordonnées : **Mairie de Nice**
Service de la vie associative
3, rue Guignonis
063364 Nice Cedex 4
Tél : 04.92.17.37.62./ Fax : 04.92.17.37.75
Courriel : vie.associative@ville-nice.fr